

Objet : DIRECTION DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET DE LA PREVENTION - Délégations de signatures

## LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU les articles L 2122-19, L.2122-22, L.2122-23, L.2122-30, L.2131-1 et R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et la délibération n° 5 du 23 mai 2020 ;

VU l'arrêté n°57701 du 5 Novembre 2021 ;

**CONSIDERANT** qu'il est de bonne pratique communale, dans un souci notamment d'efficacité et de plus grande réactivité, d'octroyer des délégations de signatures ;

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signatures aux personnes dont les noms suivent, pour les opérations qui leur incombent :

**A - Documents afférents à la préparation, la passation, la notification, l'exécution et le règlement des marchés et leurs avenants (et notamment les demandes de devis, les rapports d'analyse des offres, et les questionnements aux candidats dans le cadre de cette analyse), quel que soit leur montant et lorsque les crédits sont inscrits au budget, à l'exclusion des décisions proprement dites concernant ces marchés et avenants:**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale  
M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité espace public et prévention des risques  
Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, DGAS  
M. BERNICHON Olivier, Responsable service réglementation commerciale

### **B - Bons de commande**

• ***Inférieurs à 1 000 euros HT :***

M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité espace public et prévention des risques  
Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

M. BERNICHON Olivier, Responsable service réglementation commerciale

En cas d'absence de M PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale

Mme TAILLIEZ Isabelle, Adjointe Unité de Voie Publique

En cas d'absence de M PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale

M. PAHON Alexandre, Adjoint Centre opérationnel

• **Quel que soit le montant HT :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS

**C - Correspondance courante ne comportant ni décision ni accomplissement de formalité réglementaire, et notamment les bordereaux et lettres d'envoi aux fins de notification d'une décision :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale  
M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité espace public et prévention des risques  
Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, DGAS  
M. BERNICHON Olivier, Responsable service réglementation commerciale  
Mme TAILLIEZ Isabelle, Adjointe Unité de Voie Publique  
M. PAHON Alexandre, Adjoint Centre opérationnel

**D – Établissement des copies certifiées conformes aux documents originaux présentés et légalisation de signature :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS

**E - Certification du caractère exécutoire des délibérations et des décisions - Délivrance des expéditions du registre des délibérations et leurs pièces annexes :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS

**F - Certification du caractère exécutoire des arrêtés municipaux et Délivrance des expéditions du registre des arrêtés municipaux :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale  
M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité espace public et prévention des risques  
Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISPD

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, DGAS  
M. BERNICHON Olivier, Responsable service réglementation commerciale

**G – Courriers de mise en demeure lors de constats d'affichage illégal (notamment défaut d'autorisation, non-respect des délais fixés par l'autorisation) au sens des articles R 418-3 et suivants du Code de la Route.**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale  
Mme BROT Emmanuelle, Chargée de mission Tranquillité publique - CISP  
M. DEBOILLE Gilles, Chargé de mission Sécurité espace public et prévention des risques

**H – Etats de recensement des exposants présents lors des vide-greniers et braderies diverses et réceptionnés des déclarations de vente au déballage**

M. PUTIGNY Mathieu, Directeur et Responsable service Police Municipale  
M. BERNICHON Olivier, Responsable service réglementation de l'espace public

**ARTICLE 2 :** le présent arrêté abroge l'arrêté n° 57701 du 5 Novembre 2020 ;

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Ain et Madame la Trésorière Principale Municipale.

BOURG-EN-BRESSE, le 6 - SEP. 2022

Le Maire,



**Jean-François DEBAT**  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

Notifié ou publié conformément à la réglementation le  
Pour le Maire  
et par délégation,